

Un nouvel élan pour l'Accord Pelagos



La Réunion Extraordinaire des Parties à l'Accord Pelagos s'est tenue le 9 février 2018 à l'Auditorium Rainier III de Monaco, sous la présidence de Cyril Gomez, Directeur Général du Département de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme. Cet événement s'est déroulé en présence des représentants des trois Pays membres (France, Italie, Monaco) ainsi que des observateurs*.

La réunion a notamment permis d'établir le bilan des activités du dernier triennium, le bilan des dépenses 2017 et d'adopter le programme de travail pour les années 2018-2019.

Parmi les résolutions adoptées par les Parties, certaines concernaient en particulier la standardisation des méthodes de recherche sur les populations des mammifères marins dans le Sanctuaire Pelagos (dont la télémétrie satellitaire), ainsi que les termes de référence pour l'évaluation des impacts des plastiques sur les mammifères marins et pour l'identification des zones d'accumulation de plastiques dans le Sanctuaire.

Les Parties ont, en outre, décidé de poursuivre et de renforcer la coopération avec les communes et les aires marines protégées situées dans le Sanctuaire Pelagos ainsi qu'avec les Sanctuaires des mammifères marins situés au-delà. Un atelier international rassemblant les différents acteurs du milieu marin sera également organisé en fin d'année 2018, en Italie, afin d'échanger sur les solutions possibles pour réduire les risques de collision entre les navires et les grands cétacés.